

# Les droits de propriété intellectuelle,

## levier de croissance pour votre entreprise !

Actifs immatériels, les **droits de propriété intellectuelle** (ou **DPI**) doivent faire l'objet d'une approche stratégique dans la gestion comptable et financière des entreprises.



Plus spécifiquement, on peut citer, à titre d'exemples, **trois moments-clés** dans la vie de l'entreprise où la bonne appréhension des DPI est fondamentale :

### 01. Lors de la **création**

Chaque nouvelle entreprise doit s'enregistrer. Elle acquiert ainsi un nom commercial. Bien souvent, l'entrepreneur décide ensuite de créer un site web et, pour ce faire, il acquiert un nom de domaine.

A ce stade, il ne bénéficie d'aucune protection de propriété intellectuelle : l'enregistrement d'une marque est une formalité distincte des précédentes. A défaut d'une telle protection, l'entreprise va innover et investir dans ses produits ou services et courir le risque de se faire copier ou concurrencer de manière indue, sans pouvoir se défendre.

### 02. Pendant la **vie** de l'**entreprise**

Au cours de la vie de l'entreprise, certainement dans ses phases de développement, l'obtention de financements est nécessaire. Ceux-ci sont souvent accordés sur base des actifs que l'entreprise peut mettre en garantie. L'identification, la bonne protection et la valorisation correcte des DPI (brevets/marques/modèles/droits d'auteur/bases de données/etc.) sont donc essentielles, notamment auprès des banques.

Par ailleurs, une gestion réfléchie du portefeuille de brevets, marques et modèles peut présenter un retour sur investissement très intéressant : l'octroi de licences de DPI, les franchises, les transferts de technologies et différentes sortes de partenariats autour des actifs immatériels offrent des opportunités de croissance.

### 03. Lors de la **transmission** d'une entreprise

Si l'on envisage la cession d'une activité, d'une branche d'activité ou de toute l'entreprise (ou à l'inverse si on en envisage l'acquisition), il est essentiel de dresser un inventaire de tous les actifs immatériels et de les valoriser correctement. Outre leur valeur bilantaire, les DPI sont souvent des indicateurs du savoir-faire et de la capacité d'innovation de l'entreprise, de sa position concurrentielle et de ses perspectives de croissance à moyen et long terme.

## Des **revenus substantiels** pour l'entreprise ...

Suivant la manière dont les actifs de Propriété intellectuelle sont protégés, utilisés, exploités au sein de l'entreprise, ils sont susceptibles de générer des revenus substantiels. Ces revenus (licences p. ex) peuvent bénéficier d'une fiscalité avantageuse. Soyez-en conscients !

## Plus d'**informations** ?



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Office belge de Propriété intellectuelle :  
<https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle>



Office Benelux de la Propriété intellectuelle :  
[www.boip.int](http://www.boip.int)